

Élection du Président

● (0120)

M. le Président: Puis-je demander aux députés qui n'ont pas encore voté et qui ont l'intention de le faire de ne pas tarder.

A l'ordre, s'il vous plaît. Avant que j'ordonne au greffier de procéder au dépouillement du scrutin, car je pense que je n'en aurai pas l'occasion plus tard, je tiens à dire que, peu importe ce que l'on peut penser du processus, notre Parlement a connu aujourd'hui un événement d'une très grande importance. Je vous invite à vous joindre à moi pour remercier le greffier et son personnel de leur travail.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je crois qu'il convient également de souligner que l'un de nos greffiers nous quitte. En le choisissant, la province de l'Ontario a fait un choix extrêmement éclairé.

Des voix: Bravo!

M. le Président: Je donnerais cher pour savoir ce que vous allez leur dire de tout ceci.

Je donne maintenant ordre au greffier de procéder au dépouillement des bulletins, une fois que j'aurai déposé le mien.

SUSPENSION DE LA SÉANCE

M. le Président: A l'ordre, s'il vous plaît. La séance est suspendue jusqu'à l'appel du timbre.

(A 1 h 30, la séance est suspendue.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 1 h 48.

M. le Président: Je dois informer la Chambre que M. John Fraser, député de la circonscription de Vancouver-Sud, a été élu Président de la Chambre.

Des voix: Bravo!

M. le Président: J'ai maintenant l'honneur et le plaisir d'inviter le député à occuper le fauteuil.

● (0200)

* * *

La masse ayant été placée sous la table, l'honorable John W. Bosley quitte le fauteuil et y conduit M. Fraser.

M. le Président: Honorables députés, je voudrais commencer en répétant, avec la plus grande sincérité, les premiers mots que, suivant la tradition, tout nouveau Président prononce: Honorables députés, je tiens à exprimer à la Chambre mes humbles remerciements pour le grand honneur qu'elle a bien voulu me faire en me choisissant comme Président.

[Français]

Je vous remercie pour la confiance que vous m'accordez. Je voudrais également remercier au nom de cette Chambre les députés qui ont soumis leurs noms à l'élection. Malgré tout ce qui a été dit sur les difficultés et les problèmes rattachés à la fonction de Président, cette élection prouve que nous avons parmi nous des collègues de valeur qui sont prêts à servir cette Chambre et notre pays.

[Traduction]

Je sais que la Chambre me permettra également d'exprimer, au nom de tous les députés, mes meilleurs vœux et mes remerciements à notre Président sortant.

Des voix: Bravo!

[Français]

Le vote d'aujourd'hui est historique parce que c'est la première fois que les députés à la Chambre des communes élisent un Président par vote secret. Le processus a changé mais une chose demeure la même: le Président est le serviteur de la Chambre et reçoit son autorité des députés. Le Président ne peut pas servir sans la bonne volonté et la collaboration de tous les députés. Cela a toujours été la réalité. La collaboration et la bonne volonté continuent d'être essentielles pour tous les députés y compris les membres du Cabinet et les distingués chefs des partis de l'opposition.

Quand je parle de bonne volonté et de collaboration, je parle par expérience car j'ai moi-même siégé à la Chambre des communes pendant 14 ans comme simple député dans l'opposition, comme ministre et comme simple député du gouvernement. Cette expérience saura sans doute m'aider dans mes nouvelles fonctions de Président de la Chambre.

[Traduction]

Le mode de sélection du Président a changé. Nous espérons que la réforme se traduira véritablement dans la pratique par une participation accrue de tous les députés au processus de sélection du Président. Malgré ce changement, la collaboration et la bonne volonté de tous les députés demeurent indispensables.

J'ai l'honneur de siéger à la Chambre depuis quelques années. Avec les autres députés, j'ai vu la Chambre sous son meilleur jour et parfois sous le pire. Cependant, nous ne sommes pas parfaits, du moins pas toujours, mais le mieux doit toujours être notre objectif et, malgré les frustrations, parfois la colère et l'incompréhension, nous devons tous ensemble nous efforcer de faire de notre mieux dans l'intérêt de cette institution démocratique qui nous tient à coeur.

Les députés ont grandi dans la tradition canadienne de franchise et de franc-parler et il n'est que naturel que cette tradition se manifeste au cours d'un débat ouvert. La Chambre n'est pas un endroit pour les timides. A la Chambre, les opinions fortes, profondément senties, doivent être entendues mais les députés doivent s'y exprimer clairement et être tolérants envers les vues des autres et tous les députés doivent y faire les efforts les plus consciencieux pour agir dans l'intérêt public, même si cela n'est pas toujours conforme à leurs préférences personnelles. Pour cela, il faut une tribune où chaque député a non seulement la possibilité de s'exprimer pleinement, mais a aussi la responsabilité d'écouter ce que les autres ont à dire. Cela exige une forte dose de civisme dans un contexte où règne l'ordre. Cela exige le respect rigoureux des règles de la Chambre, non pas parce que ces règles nous ont été imposées, mais parce que nous nous sommes entendus pour qu'elles régissent nos travaux. Cela exige de votre Président de l'équité, de la fermeté et de la cohérence de même qu'une compréhension du rôle fondamental de chaque député qui doit se prononcer sur les sujets de préoccupation au pays. Cette tâche exige que la présidence échappe à toute pression et demeure impartiale, reconnaissant qu'elle est au service de la Chambre.